RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LAG — LYCÉE ARGOUGES GRENOBLE

LICENCE PROFESSIONNELLE

Optique professionnelle
Parcours Optométrie

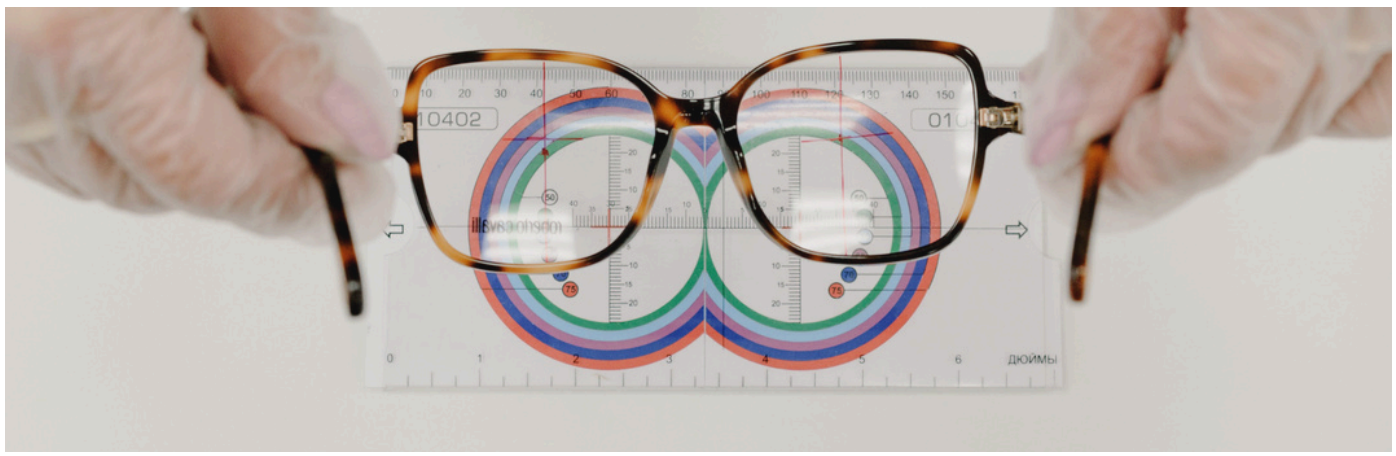

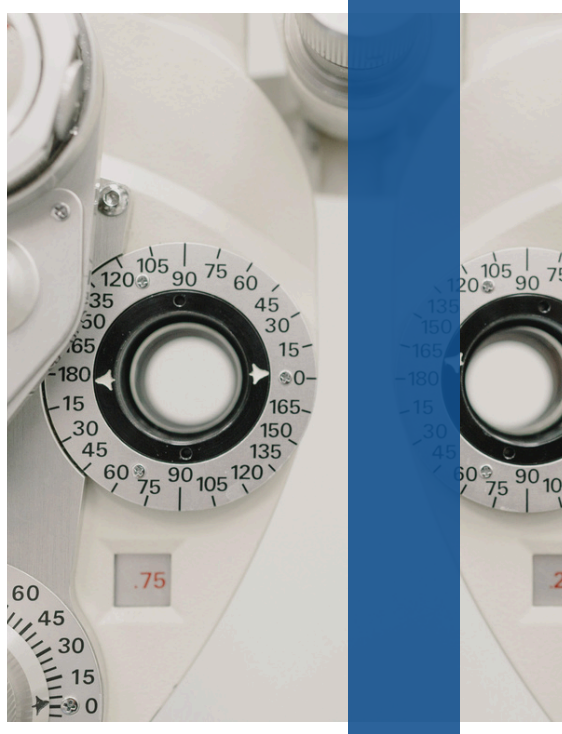

LYCÉE ARGOUGES
61 RUE LÉON JOUHAUX
38100 GRENOBLE

EN PARTENARIAT AVEC
université PARIS-SACLAY

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En partenariat avec l'université Paris Saclay, la formation vise à former des opticiens spécialisés en optométrie et contactologie. Le diplômé occupe des emplois d'opticien/optométriste en magasin d'optique afin d'y pratiquer les examens de vue et les adaptations en lentilles de contact.
Elle a pour principal objectif de donner deux compétences que sont la réalisation d'examens de vue (optométrie) et l'adaptation de lentilles de contact (contactologie).

COMPÉTENCES

- **En optométrie**

Analyse des plaintes et besoins visuels.
Réfraction complète.
Etre en mesure de prendre en charge un sujet sain ayant des déficits fonctionnels de l'accommodation et de la vision binoculaire.

- **En contactologie**

Adaptation de lentilles souples, rigides perméables au gaz, sphériques ou toriques.

- **En basse vision (initiation)**

Comprendre les répercutions visuelles des principales pathologies cécitantes et découvrir les méthodes de prise en charge par un opticien spécialisé (réfraction spécifique, matériels disponibles et prises en charge financière).

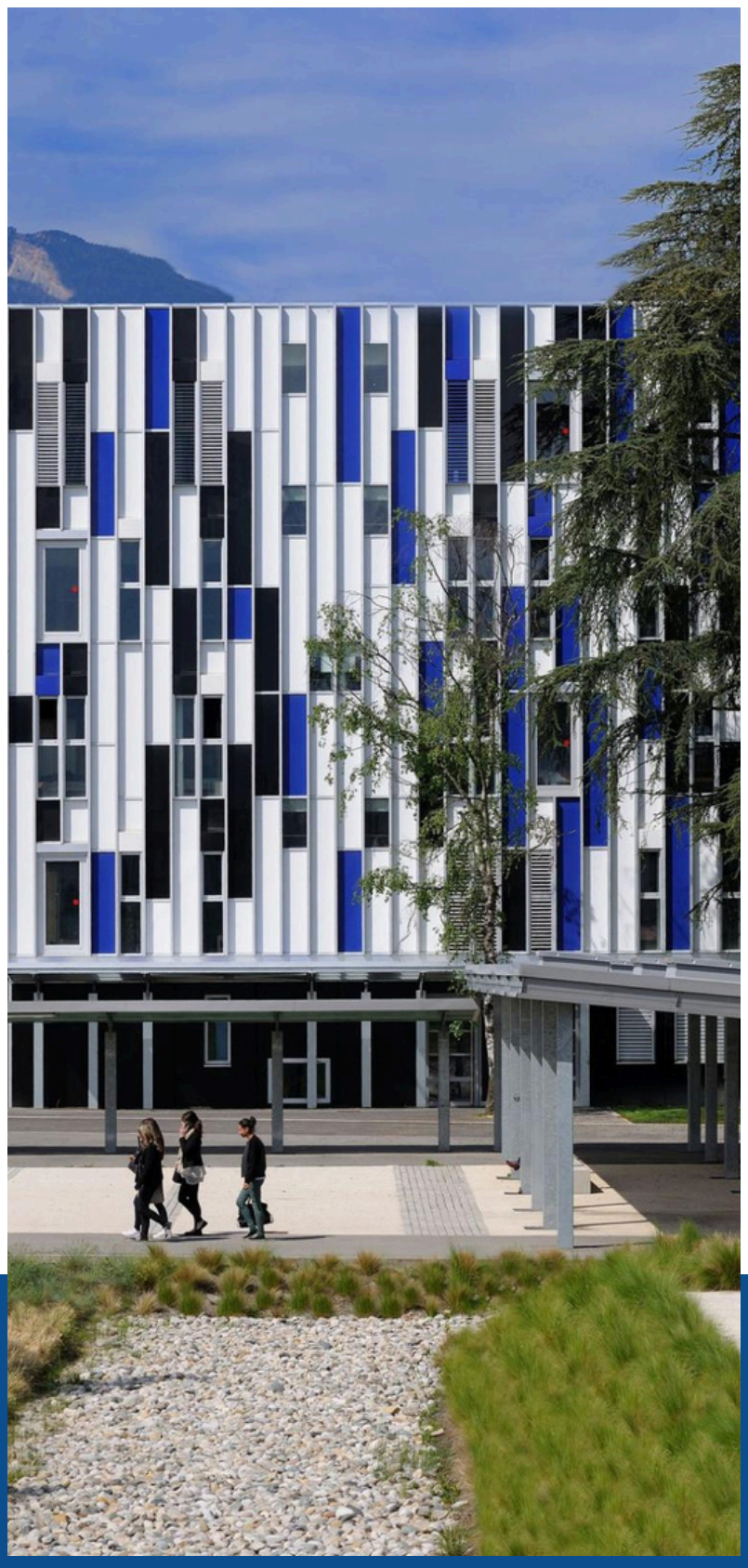

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- **Organisation générale de la formation**

Les enseignements sont organisés de la manière suivante : enseignements participant à l'assimilation de connaissances théoriques, à l'acquisition de compétences pratiques et de compétences nécessaires à l'analyse et à la prise en charge de cas relevant de la pratique professionnelle (optométrie, contactologie).
Une sensibilisation aux principales urgences ophtalmiques, qui peuvent être rencontrées lors d'une pratique professionnelle des examens de la vue et de l'adaptation des lentilles de contact, vient naturellement compléter la formation.
Les besoins de prise en charge d'une population vieillissante qui rencontre des problèmes visuels liés à l'âge sont nombreux, il est donc apparu nécessaire d'initier les étudiants à cette pratique appelée Basse vision.

- **Le parcours Optométrie**

Il est aujourd'hui reconnu que le niveau technique nécessite une formation technique accrue pour faire face aux nouvelles responsabilités des opticiens, ce qui justifie la mise en place du parcours Optométrie.
L'article L4362-10 du code de la Santé Publique paru au Journal Officiel du 22 décembre 2006 mentionne que « Les opticiens-lunetiers peuvent adapter, dans le cadre d'un renouvellement, les prescriptions médicales initiales de verres correcteurs datant de moins de trois ans dans des conditions fixées par décret, à l'exclusion de celles établies pour les personnes âgées de moins de seize ans et sauf opposition du médecin ».

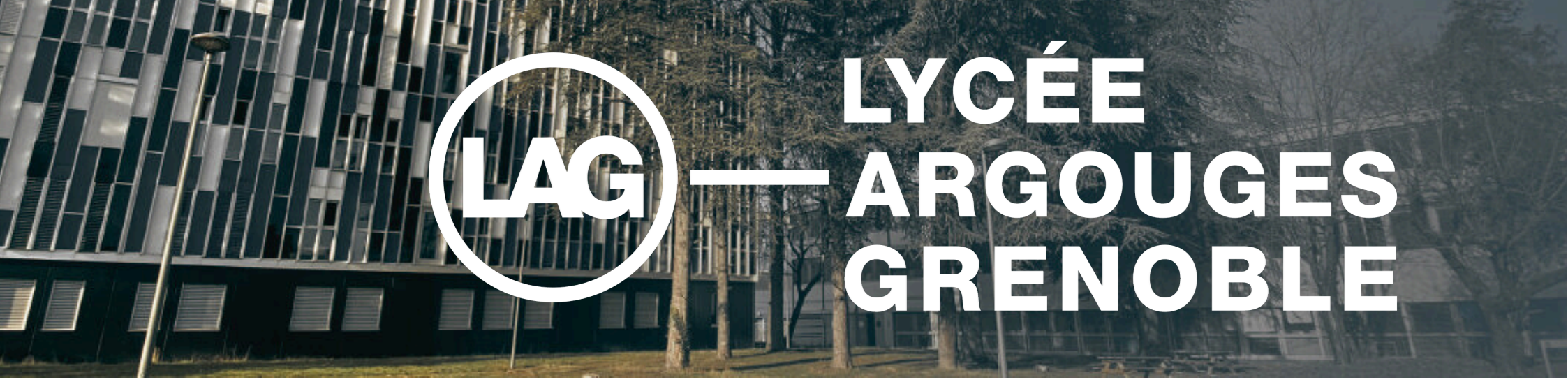

LYCÉE ARGOUGES GRENOBLE

PROGRAMME

Bloc de Compétences et de Connaissances		Unité d'enseignement		ECTS	CM (h)	TD (h)	TP(h)
BCC#1 10 ECTS	Optométrie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Connaissances théoriques		7	57,00		
		Basse Vision		3	20,00		
BCC#2 10 ECTS	Contactologie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Connaissances théoriques		7	59,00		
		Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques		3	20,00		
BCC#3 10 ECTS	Optométrie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Analyse de Cas		5		69,00	
		Optométrie Travaux Pratiques		5			64,50
BCC#4 10 ECTS	Contactologie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Analyse de Cas		5		69,00	
		Contactologie Travaux Pratiques		5			64,50
BCC#5 20 ECTS	Bloc Professionnel (Seuil de compensation à 10)	Outils professionnalisants	Anglais	3		15,00	
			Législation		3,00		
			Informatique			3,00	
		Projet Tuteuré		8	2,00	0,50	
		Stage ou Activités en Entreprise		9			

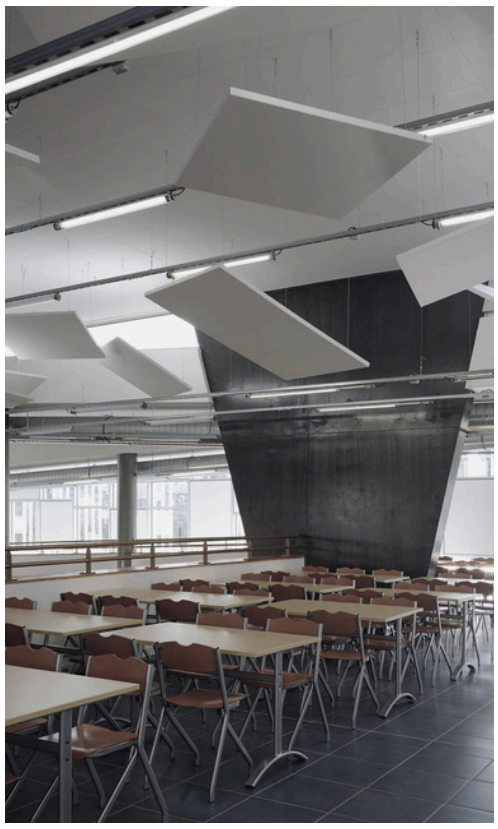

DURÉE DE LA FORMATION

1 an soit 446, 5 h de formation en centre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les apprenants sont évalués à l'écrit sous forme de QCS principalement, à l'oral et lors d'examens de travaux pratiques.
Les épreuves finales représentent environ 50% de la moyenne. Les 50% restant sont évalués par l'intermédiaire de plusieurs épreuves de contrôle continu.

RYTHME DE LA FORMATION

Les enseignements sont dispensés essentiellement les lundis et mardis.
Un calendrier annuel précisera les journées supplémentaires en fonction des besoins (évaluations, disponibilité des intervenants…).
Rythme hebdomadaire : 2 jours en formation, 3 jours en entreprise

DÉBOUCHÉS

- **Poursuite d'études**

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études, sous réserve d'acceptation, vers le Master Sciences de la Vision de l'Université Paris-Saclay, qui permet une insertion dans l'industrie ophtalmique.

- **Insertion professionnelle**

Opticien spécialisé en optométrie, en contactologie et en basse vision.
Responsable technico-commercial.

- **Secteurs d'activité**

Commerce, distribution. / Santé, paramédical.

FRAIS DE FORMATION

Selon les coûts contrats établis par France compétences et pris en charge par l'OPCO de l'employeur. Un reste à charge de 1250€ TTC/an sera demandé à l'employeur. (gratuit pour l'étudiant).

INFOS & INSCRIPTIONS

Publics

La formation est ouverte aux Titulaires d'un BTS Opticien lunetier.

Accessibilité

Si vous êtes en situation d'handicap ,
merci de prendre contact avec notre relais handicap :
Jennifer Todeschini
06 60 86 24 73
jennifer.todeschini@ac-grenoble.fr

Pour s'inscrire ...

- Dossier à télécharger sur le QR code ci-dessous, puis à envoyer par mail au Lycée ARGOUGES à : **licenceoptique@argouges.fr**
- Sélection sur examen du dossier de candidature.

Dossier à télécharger

ou sur l'adresse suivante :
https://argouges.ent.auvergnerhonealpes.fr/formations/post-bac/licence-pro-d-optique/

LYCÉE ARGOUGES GRENOBLE

04 76 44 48 05

ce.0381603l@ac-grenoble.fr

En apprentissage avec le GRETA DE GRENOBLE - CFA

GRENOBLE FORMEZ-VOUS À DEMAIN